

Sur lesoir.be

Entretiens, débats en ligne : l'actualité vit sur le site du « Soir ». En voici des moments forts. Et, si vous avez le temps, allez sur lesoir.be/debats.

« Les produits high-tech deviennent de plus en plus hybrides »

Quelles sont les tendances technos pour Noël ? On en parle avec **Etienne Froment**. **Quand on pense « cadeaux de Noël », on pense aux smartphones, télévisions, tablettes, etc. Quelle est la tendance cette année ?**

En dehors des tablettes, on trouve de nouveaux types de produits, surtout les produits connectés comme des bracelets, lunettes, smartwatches, même si pour le marché belge, ces dernières ne représentent que 20.000 exemplaires. Mais cela marche tout de même assez bien...

Quels sont les chiffres ?

Ce qui se vend très bien, ce sont les smartphones. Ces objets rentrent de plus en plus dans nos habitudes. Ces gadgets deviennent des accessoires qu'on garde toute la journée sur soi, pour être tout le temps connecté.



Les jeux connectés sont-ils un cadeau de choix ?

Le problème de la réalité virtuelle est que ce n'est pas encore très disponible en Belgique. Cette catégorie est surtout disponible sur internet et s'adresse davantage aux professionnels. Mais d'ici quelques années, cela pourrait décoller. Attention quand même aux maux de tête après 30 minutes !

Peut-on parler de gadget ou de chose utile ? Où est la frontière entre les deux ?

Le marché des smartphones est très mature. La dernière génération remplace pratiquement les ordinateurs portables et les tablettes. Les montres connectées ont une autonomie limitée à deux jours, ce n'est pas encore le top. Il est préférable d'attendre pour s'en procurer...

Peut-on prévoir une tendance pour les 5 années à venir ?

Les smartphones, tablettes, etc. sont des produits qui deviennent de plus en plus hybrides. C'est-à-dire une taille plus grande pour un smartphone, un clavier intégrable pour une tablette, etc.

aujourd'hui

11:02



De nouvelles révélations sur LuxLeaks : qu'est-ce que ça va changer ?

On en parle avec **Xavier Counasse**.

l'enseignement en question(s)

Comment gérer la cour de récré ?

Selon Bruno Humbeeck, la cour de récré est un lieu de souffrance pour les élèves. Et d'épuisement pour les adultes.

ENTRETIEN

Et si la cour de récréation n'était qu'une micro-société où les relations sont marquées par les rapports dominants-dominés et où les adultes ont bien du mal à faire régner la loi ? C'est au départ de cette hypothèse que Bruno Humbeeck et Frédéric Hardy, chercheurs à l'Université de Mons, ont développé une expertise et des actions de terrain autour de deux grands principes. Un, on favorise le contrôle des comportements agressifs dans les cours de récré en réorganisant leur fonctionnement avec des règles précises. Deux, on permet aux enseignants de maîtriser leur groupe en ouvrant des lieux de médiation, des « espaces de paroles ».

Actuellement, 160 écoles ont déjà bénéficié du projet, avec une constante : l'université est passée de la théorie aux actes, de « l'illusion pédagogique » aux solutions opérationnelles. But : prévenir le harcèlement. Entretien avec Bruno Humbeeck.

La cour de récré, c'est le lieu de tous les dangers ?

La cour de récré est, avec le vestiaire de gymnastique, un endroit de « vacance », un lieu où le contrôle des adultes a tendance à se déliter. On peut en dire autant des couloirs dans l'enseignement secondaire. Nous cherchons à permettre aux enseignants de retrouver la maîtrise de ces espaces en régulant leur fonctionnement.

Faut-il vraiment les réguler ?

Oui ! Ces lieux favorisent le développement de violences visibles – relativement faciles à contrôler – et invisibles. Le harcèlement appartient à cette dernière catégorie de violences beaucoup plus complexes à maîtriser. Il se complète d'ailleurs – en fin de primaire et en début de secondaire – par le cyber-harcèlement, lequel devient la caisse de résonance du harcèlement ordinaire.

Pourquoi s'intéresser en priorité à la cour de récré ?

Parce que c'est une porte d'entrée



Bruno Humbeeck, chercheur à l'Université de Mons. © D.R.

La cour de récré est souvent, avec le vestiaire de gymnastique, un lieu de souffrance. L'expertise de l'Université de Mons - ici à Couvin - permet désormais de mieux le gérer. © D.R.

très concrète. Avec quelques actions bien choisies, deux tiers des violences ordinaires disparaissent rapidement. L'intérêt de notre projet c'est que les enseignants en voient immédiatement le côté opérationnel. La mise en place d'espaces de parole complète ce premier volet par un travail en profondeur de manière à créer un projet plus global.

Que faites-vous concrètement dans ces cours de récré ?

On y instaure des règles en sachant qu'une infraction peut être sanctionnée. Volontairement, on simplifie les choses avec trois règles de base qui correspondent à autant d'espaces matérialisés par des couleurs : dans la zone verte les enfants peuvent courir

avec un ballon, dans la zone jaune ils peuvent courir sans ballon tandis que la zone bleue, la plus grande d'ailleurs, est réservée à la conversation. Généralement, dans une cour d'école,

une minorité jouant à ce qui ressemble à du foot côtoie une majorité dont l'activité principale est la conversation. Quand les premiers tapent en direction d'enfants qui marchent, ça donne une impression de violence absolue... On régule non seulement l'usage de l'espace mais on adapte aussi le mobilier. Ça peut être des banes circulaires autour desquels on peut parler sans devoir se réfugier près des murs, un endroit où les maternelles peuvent rouler avec des petits véhicules, un jeu convivial, un petit potager... Très vite, on voit les enfants investir l'espace autrement, on voit se dessiner une cour de récréation intelligente.

Trois règles, un peu d'investisse-

ment et ça suffit ?

Généralement, on voit les enseignants s'épuiser dans la gestion de conflits d'enfants alors qu'une dispute de gosses, franchement, ça n'a pas toujours beaucoup d'intérêt. Pour les aider, on met aussi en place des « banes de réflexion » où envoyer les enfants en dispute : très souvent ça suffit. Par contre, quand le conflit a un vrai retentissement, il doit se régler dans des « espaces de parole ». C'est la seconde partie du projet, intimement liée à la première. En fait, un enfant ne peut pas régler tout seul un conflit important, c'est la raison pour laquelle il a besoin de cet espace de parole. Son fonctionnement est soumis à cinq règles : l'émotion ne doit pas se contredire, on ne prend la parole que si un adulte la donne, on n'accuse pas et on ne désigne pas un coupable, on cherche la solution en groupe et, enfin, on veille à la récurrence de l'exercice. Il s'agit en fait autant d'éviter que les dominants y reprennent le pouvoir que de faire

le procès des harceleurs potentiels. Et puis, il faut se dire que les harceleurs ne sont pas des petits monstres qui veulent faire souffrir, ce sont souvent des dominants, qui manquent d'empathie, qui ne se rendent pas compte de ce qu'ils font parce qu'ils veulent simplement faire rire la petite cour qui les entoure.

Qui est demandeur du projet ?

Les parents d'abord, qui escaladeraient le mur de l'école lorsque leur enfant est en train de souffrir. Les directions ensuite, parce qu'elles veulent apporter une solution aux parents dans un contexte où le tâtonnement est toujours un mauvais choix. Enfin, on répond aussi à une demande des enseignants qui savent qu'ils ne sont pas en situation d'enseigner lorsqu'un enfant souffre. Le harcèlement touche toutes les écoles, sans distinction, il exige une réponse efficace de la part des adultes. ■

Propos recueillis par **ÉRIC BURGRAFF**

le prof « Les surveillants n'ont pratiquement plus besoin d'intervenir »

Entre la classe et la récréation, il peut s'en passer des choses. Bagarres, moqueries, rejets, bousculades, insultes sont lourds de conséquences pour les élèves. Avertissements, sanctions, renvois ne suffisent pas toujours. Le système traditionnel des punitions peut donc avoir ses limites.

Né de cette problématique, un projet a été mis en place à l'école Saint-Joseph de Couvin pour diminuer, voire supprimer les problèmes inhérents à la violence dans la cour de récré. En septembre 2013, en collaboration avec le psychopédagogue Bruno Humbeeck (lire ci-des-



Des espaces verts dans la cour de récré, à Couvin. © D.R.

sus), la direction et le corps enseignant ont commencé à réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour concevoir la cour de récréation de rêve. Toutes les

classes, de la maternelle au primaire, ont participé à ce projet et se sont investies, soit en inventant, soit en proposant un jeu classique à placer dans la cour de récréation. On y retrouve désormais une marelle, un twister, des parcours d'équilibre ou des jeux d'adresse que les enfants ont eux-mêmes créés. Le tout est complété par des « espaces jardins », des coins de verdure en fait, équipés de tables de pique-nique, de bacs à fleurs et de potagers entretenus par les élèves eux-mêmes. Le constat est sans appel : « Grâce à ces aménagements, on a constaté une baisse

sensible du nombre de bagarres, les surveillants n'ont pratiquement plus besoin d'intervenir, il y a même une diminution du nombre d'accidents par rapport à l'an dernier à la même période », commente le directeur de l'école, Jean-Pol Colin.

Par ailleurs, l'espace de récréation a été délimité en trois zones différentes. Une verte où les élèves peuvent courir avec un ballon, une jaune pour courir sans ballon et une bleue où ils ne peuvent pas courir du tout. « Ainsi tous les enfants peuvent choisir leur espace sans craindre d'être bousculés par leurs camarades jouant au football ».

En plus de l'aménagement de la cour de récréation, un espace de parole régulier dans les classes a été instauré en mars dernier ce qui permet aux enfants de s'exprimer sur des sujets, tels que la violence invisible (bousculades, bagarres) qu'ils peuvent subir dans la cour de récré. La parole est ainsi donnée aux victimes et non plus seulement aux coupables.

« Cette nouvelle approche permet au groupe de camarades de trouver des solutions par rapport à ce que la victime d'un conflit exprime », raconte Jean-Pol Colin.

Les enseignants ont suivi une

formation pour animer cet espace de parole, ils y consacrent 10 minutes par jour en maternelle et 50 minutes par semaine en primaire.

Depuis l'introduction de ces nouveautés, l'image de l'école s'est largement améliorée. Les enseignants sont aussi ravis car le cadre de travail est plus agréable.

« Je suis vraiment content que toute l'équipe éducative, ainsi que les enfants se soient mobilisés pour ce projet. Mon seul regret est de ne pas y avoir pensé avant », conclut le directeur de l'école Saint-Joseph. ■

ILHEM ELHAMAMOUCI (st)